Appel à projets de recherche - 2020

CONTEXTE

L'OHM Littoral Caraïbe étudie les évolutions potentielles des écosystèmes et paysages ainsi que les transformations sociales et les interactions au sein du socio-écosystème, générées par l'accélération des dynamiques urbano-portuaires dans une perspective de développement durable du territoire Guadeloupéen.

Le dispositif OHM vise la production de connaissances résolument interdisciplinaires. Les thématiques scientifiques couvertes par l'OHM Littoral Caraïbe correspondent à de l'écologie tropicale, de la biodiversité des écosystèmes littoraux, du fonctionnement des écosystèmes côtiers, de l'anthropologie maritime, des défis liés au concept ville-port-monde, de la modélisation de l'activité industrialo-portuaire, des évolutions des usages de la mer, de l'étude des paysages et de leurs protections, des liens entre acteurs civils et institutionnels en faveur de la biodiversité, d'évènements écologiques ou climatiques extrêmes, de la trame bleu …

La zone d'étude est principalement centrée autour de la baie du Petit Cul-de-sac Marin, localisée au sud des villes de Pointe à Pitre et de Jarry-Baie Mahault. Cette zone d'activité qui est d'une importance économique capitale pour l'archipel de Guadeloupe, est naturellement bordée par des écosystèmes emblématiques riches d'une biodiversité importante. Ainsi au sein de ce territoire, et de par sa situation et sa configuration, différents enjeux et pratiques se croisent et se confondent : stratégies de conservation du littoral et de ses paysages, gestion des ressources naturelles et humaines, désirs d'expansion économiques et urbains, maintien et valorisations d'activités traditionnelles, zone d'usages récréatifs …

Au travers d'une démarche scientifique intégrée et multicritères (modélisation, expérimentation, acquisition de données sur le long terme …), l'OHM a une vocation d'éducation au développement durable et d'information aux populations et décideurs locaux. Il pourra ainsi être utilisé comme un outil indépendant d'aide à la décision et donc aider à apporter des éléments de cadrage pour la gestion territoriale.

THEMES PRIVILEGIES

L'objectif de l'OHM est de contribuer à la compréhension du socio-écosystème portuaire dans le contexte insulaire Guadeloupéen. L'OHM Littoral Caraïbe souhaite recevoir des propositions de recherche présentant une forte interdisciplinarité et s'inscrivant dans les thématiques prioritaires suivantes :

- Le littoral : patrimoines, habitats, usages, pratiques et savoirs
- Caractérisation, inter-connectivité et santé des milieux naturels : biodiversités, flux, contaminants
- Etude spatio-temporelle : caractérisation, dynamique, risque et modélisation
- Les défis urbano-portuaire : fonctionnement, enjeux, reconversion et interfaces
- Gestions des espaces : acteurs, mobilisation, conflictualité, équité, vulnérabilité
- Indicateurs socio-environnementaux descriptifs et fonctionnels

La politique des LabEx engage les équipes dans une dynamique de partage et de communication des connaissances envers les jeunes générations. Dans ce cadre, l'OHM et le LabEx DRIIHM apporteront une attention toute particulière aux projets qui proposeront une (ou des) intervention(s) (atelier, présentation, conférence...) dans un établissement scolaire présent sur le territoire de l'OHM.

FINANCEMENT DES PROPOSITIONS

Les demandes de subvention pour un maximum de 15 000 euros peuvent venir en complément d'autres sources de financement. Les propositions seront examinées et laissées à l'appréciation du Conseil de Direction.
La direction de l'OHM se réserve la possibilité de ne pas financer certains thèmes définis ci-dessus en cas d'absence de candidatures pertinentes.

Les dépenses faites dans le cadre des projets lauréats doivent rentrer dans le cadre des dépenses éligibles du Labex DRIIHM (Cf. *Guide financier LabEx DRIIHM* en ligne (au 1er décembre 2019) sur le site du Labex et transmis à tous les lauréats de l'APR) et seront justifiées annuellement en février auprès du Service Financier et Comptable de la DR16, délégation pilote du Labex DRIIHM, via la délégation de proximité de l'unité lauréate.

Quelques points majeurs sont d'ores et déjà rappelés ici :

- les dépenses d'équipement **ne sont pas éligibles** dans le cadre du DRIIHM ;
- les dépenses de « petits matériels » sont éligibles jusqu'à 4000 € (selon la définition de l'ANR) ;
- les prestations de service sont éligibles mais leur montant ne doit pas dépasser 30% du budget total alloué ;
- les gratifications de stage sont quant à elles éligibles mais doivent être demandées lors de la soumission du projet.

MODALITES DE PRESENTATION DES PROJETS

La soumission des projets se fait obligatoirement en ligne à l'adresse : http://www.driihm.fr/
Pour le détail de la procédure de soumission, se reporter au paragraphe 3.2 du Cadre général de l'APR.
Vous pouvez joindre lors de la saisie, tous les documents que vous jugerez utiles.
Vous devez en informer le Directeur de l'OHM dont les coordonnées sont reportées ci-après.

CALENDRIER

Date limite de réponse à l'appel pour tous les projets : **15 décembre 2019**
Date de publication des résultats : **Janvier 2020**

Date prévisionnelle de restitution des études : **fin 2020 pour le compte rendu final et la restitution des projets sélectionnés**

CONTACT

Pascal Jean LOPEZ

Directeur de l'OHM Littoral Caraïbe
UMR BOREA, CNRS / MNHN / IRD / UPMC / UCN / UA
43 rue Cuvier 75005 PARIS
Courriel : pascal-jean.lopez@mnhn.fr – Tél : 01 40 79 37 02